

Le Souhet

N°
93

Journal d'Informations
Municipales de Bondigoux

Octobre - Décembre 2020



Le mot du Maire

Concitoyennes, Concitoyens,

2020... année diabolique ? Année de tous les dangers en tout cas. Et année certainement inscrite, désormais, dans les dates clés de notre pays. Chacun de nous a vu sa liberté de se déplacer bridée, devant reconsidérer aussi sa manière d'appréhender son activité professionnelle si celle-ci n'était pas mise sous tutelle par les autorités. Nous avons aussi dû redoubler d'attention et de patience pour négocier au mieux les relations avec nos familles, protéger chacun de nos proches, nous protéger nous-mêmes, vivre enfermés loin de tout le monde. Sacrée année 2020, tant fêtée voici un an sans savoir ce qu'elle allait nous réserver... Cette pandémie nous aura affectés, c'est certain. Cela restera un épisode morose inoubliable, désormais scellé dans cette entame de siècle. Pour autant, le monde de la recherche si ardemment sollicité par tous les pays en quête de prestige, de puissance voire d'honneurs, ou cherchant à se positionner comme sauveurs de l'humanité par leur générosité financière, va peut-être nous permettre de voir, demain, le bout du tunnel. Vaccin es-tu là ? C'est personnellement le vœu prioritaire que je souhaiterais formuler pour 2021, pour vous toutes et vous tous, de manière à ce que nous puissions retrouver enfin une vie normale. L'Homme n'est pas fait pour vivre enfermé. C'est un grégaire, avide de rencontres, de relations, d'émancipations, de vie sociale, etc., toutes conditionnant en grande partie l'épanouissement de chacun de nous. Que cette nouvelle année puisse vous apporter tout cela !

Malgré la situation, nous avons pu reprendre l'exercice de ce nouveau mandat. Je dois vous avouer que les nouveaux entrants dans le Conseil ont dû non seulement se familiariser avec les règles de fonctionnement des collectivités (et ce n'est pas rien !), mais en plus jongler avec les péripéties administratives et juridiques induites par cette pandémie. Qu'à cela ne tienne, l'équipe est forte, solidaire et responsable !

Concernant le traditionnel point sur les travaux engagés, il y a ceux d'importance dont la maîtrise d'ouvrage n'est pas de compétence communale.

Premiers travaux de par leur ampleur : le déploiement de la **Fibre Optique**. À cause de la pandémie, les opérations ont pris du retard, la date de mise à la commercialisation initialement prévue cet automne devant être a priori reportée au mois de juin prochain. Vous avez très certainement aperçu les équipes de la CITEL sillonner nos rues. Leur intervention consiste à doubler les lignes télécom cuivre avec celles en fibre. Cela ne change rien pour vous : vous devez toujours bénéficier du service de votre opérateur. C'est vous qui ferez le choix, le moment venu et selon votre volonté, de profiter ou non de la fibre.

La mise en place de la **Téléphonie Mobile**, après une brève interruption dans la préparation des travaux liée à un contentieux au Tribunal Administratif, a également repris son cours. Le décalage ne devrait être que d'un mois ou deux si d'autres plaintes ne nous sont pas adressées ! Je tiens à rappeler que ces antennes nouvelle génération seront beaucoup moins puissantes en émission que les précédentes. Cette volonté de l'État de donner la possibilité à tous, y compris aux habitants en milieu rural, d'avoir accès aux télécommunications, est une véritable révolution. Car qui aujourd'hui peut décrier cette utilité-là ? Nous ne devons pas refuser cette modernité qui nous tend la main.

Enfin, l'**Effacement de la Moyenne Tension**, géré par ENEDIS, continue son avancée. Il s'agit de travaux de très grande ampleur prévus sur 2 années, qui vont nécessiter l'enfouissement de ces réseaux sur un linéaire très important sur la commune. L'enjeu est de taille car, outre le fait d'éliminer cette pollution visuelle très disgracieuse, cela sécurisera les câbles conducteurs en assurant la prévention de certains phénomènes climatiques. Il reste un tronçon d'une cinquantaine de mètres (au niveau de la rue de la Croix Blanche) qui n'a pas été intégré dans ce marché : c'est bien sûr regrettable, mais j'essaie quant à moi d'influencer les décideurs de chez ENEDIS afin qu'ils révisent leur position sur ce non effacement.

Quant à l'**Effacement des Réseaux** traditionnels, qui est de compétence communale (route de Montvalen au Pont de la Mouline), il a pris constamment du retard. En cause : un manque de budget du SDEHG pour commencer, puis la pandémie freinant l'activité de ce même syndicat. Cela étant, ils sont programmés pour début janvier et étalés sur 3 mois. Je pourrais, à leur sujet, faire le même commentaire qu'au paragraphe précédent : abandon de la pollution visuelle (tous ces câbles se promenant le long des chemins !) et sécurisation par rapport aux coups de vent... cet enfouissement permettant par ailleurs d'éviter des contacts inopportuns avec divers végétaux à haute tige qui, souvent, frottent ces lignes et entraînent ce faisant des coupures de courant. Je rappelle que cela concerne la distribution de la basse tension ainsi que le réseau de télécommunication. Enfin, nous venons de choisir le bureau d'études qui se penchera sur la réouverture de notre **Document d'Urbanisme**. Cela représente un long chantier administratif (une année au minimum si tout se passe bien) ! Nous devons terminer de mener à bien notre projet d'urbanisation sur les terrains de la Mairie dans la continuité du lotissement du Jardin via Miquelou. Cette opération, dont la première tranche a commencé en 2006, a connu un franc succès. Il est temps maintenant de l'achever, avec le reste de foncier dont nous disposons. Je rappelle que la

Sommaire

P. 1 - Le mot du Maire

P. 2 - Le mot du Maire suite. Collis des Aînés.
Comité des fêtes. Ecole maternelle.
Information inscription rentrée scolaire 2021.

P. 3 - Déchets ménager, tris sélectif, encombrants, déchèterie : Ce qui change.
Fermeture définitive trésorerie de Montastruc.

P. 4 - Votre maison FRANCE SERVICES VAL'AÏGO : Services, horaires, lieu et permanences.



commercialisation de cette nouvelle zone d'urbanisation sera menée par la Mairie, comme la fois précédente, afin de ramener des fonds qui nous permettront d'envisager d'autres investissements. Néanmoins, à cette heure, je ne suis pas en mesure de vous parler de l'impact qu'il pourrait y avoir sur le déclassement possible de terrains aujourd'hui inclus dans le périmètre constructible. Il faut savoir que toutes les révisions de Documents d'Urbanisme ouvertes sur le périmètre de la Communauté de communes se sont vu réduire l'espace constructible par le régulateur qu'est le SCOT Nord Toulousain, véritable « gendarme » régulateur. Vous pouvez compter sur toute ma détermination pour éviter ce type de scénario.

Comme vous pouvez le constater, nous avons du pain sur la planche pour cette nouvelle mandature ! Cet énorme élan de modernité concentré sur ces deux prochaines années, largement soutenu par nos partenaires financiers (Europe, État, Région et Département), nous permettra, demain, de vivre à Bondigoux autrement. Je suis très heureux de voir que la technologie et l'amélioration du cadre de vie ne sont pas réservées aux grandes agglomérations. L'implication de nos partenaires est à saluer : le monde rural, bien que malmené ces dernières années, va enfin devenir un lieu de vie à la fois moderne et attrayant.

Le Maire, Didier ROUX



Cette année encore, le nouveau Conseil Municipal en place a voulu pérenniser la distribution du colis de Noël à nos Aînés de 80 ans et plus.

C'est ainsi 29 colis gourmands composés de produits locaux qui ont été offerts.



Bien qu'il soit encore trop tôt pour pouvoir annoncer la moindre manifestation pour 2021, le comité des fêtes reste plus que jamais mobilisé et se tient prêt dès que les conditions sanitaires nous le permettront.

En attendant ces moments plus propices au lien social, le comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Si des personnes sont intéressées pour nous rejoindre, n'hésitez pas à vous faire connaître en nous envoyant un mail à acsa.bondigoux@gmail.com.

L'équipe du comité des fêtes

Oh Oh Oh... Que c'est joli !!

Quand les enfants attendent avec impatience Noël, c'est toute l'école maternelle qui se pare des magnifiques décorations qu'ils ont réalisées avec l'aide des animateurs de l'AIAE de Bondigoux... Bravo à tous, petits et grands, pour le travail accompli.



INFORMATION INSCRIPTION ÉCOLES BONDIGOUX ET MIREPOIX

Pour les nouveaux arrivants ayant l'intention de scolariser leurs enfants à la prochaine rentrée scolaire 2021 sur les écoles de Mirepoix et Bondigoux, veuillez contacter le SIGEP : 05 34 27 38 74





Collecte déchets ménagers et autres déchets à partir du 1er janvier 2021



Suite au nouveau marché passé entre la Communauté des Communes Val'Aigo et la société SUEZ, les modalités de collecte sont modifiées pour les déchets verts et les encombrants.

Déchets verts et encombrants : ce qui change !!

- ▶ Fin de la collecte des déchets verts. Les administrés sont invités à se tourner vers la déchetterie de Villemur et/ou le compostage individuel.
- ▶ Collecte des encombrants assurée par Emmaüs 82 (mobilier, électroménager et tout objet pouvant être orienté vers une filière de réemploi)

À NOTER :
À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2021,
LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS
NE SERA PLUS ASSURÉE.

ENCOMBRANTS EMMAÛS

Ramassage à domicile une fois par mois
Inscription au plus tard 48h à l'avance

05 63 31 51 45 | emmaus82@wanadoo.fr

Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

ATTENTION !

Seuls les encombrants figurant ci-dessous
sont enlevables par Emmaüs :

Mobilier : canapé, fauteuil, chaise, sommier,
Gros électroménager : cuisinière, réfrigérateur,
lave-linge ou lave-vaisselle.
Tout objet pouvant être orienté vers une filière réemploi.

DÉCHÈTERIE

19 avenue Michel Rocard
31340 Villemur-sur-Tarn

Lundi | Mardi | Mercredi | Vendredi
Samedi | Dimanche
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Jeudi et jours fériés : Fermé

Volume limité à 5m³ par jour, par usager
Voir les conditions d'accès sur www.decocet.fr

La communauté de communes Val'Aigo met à votre disposition des composteurs individuels d'une capacité de 450 L.

→ **COMMENT RÉCUPÉRER UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL ?**

Munis d'un justificatif de domicile et d'un chèque de 12 euros libellé à l'ordre du Trésor Public, vous pourrez venir le récupérer en prenant rendez-vous au 05 82 95 55 38

Déchets ménagers et tri sélectif : rien ne change !!

- ▶ déchets ménagers : le mercredi
- ▶ Tri sélectif : le mercredi semaine paire

La collecte en porte à porte sera assurée les jours fériés sauf le 1^{er} Janvier, 1^{er} mai, 25 décembre.

La communauté de communes coordonne la collecte des ordures ménagères. Elle met à votre disposition des bacs marron pour les déchets ménagers, jaunes pour le recyclage.

Bac cassé, bac volé ou bac non collecté ? contacter le service déchets au 05 82 95 55 38

NON à la publicité
et aux journaux d'annonces

STOP PUB

Réduisons vite nos déchets !

DUI à l'info des collectivités

Merci

A récupérer gratuitement à la mairie

Conteneur à verre

VERRE

Pots // Bocaux // Bouteilles

- ✓ Contenant vide
- ✓ Sans bouchon

Chemin du Lavoir / Parc du Presbytère



TRÉSORERIE DE MONTASTRUC : FERMETURE DEFINITIVE AU PUBLIC LE 22/12 A 16 H

Les usagers seront reçus dans les accueils de proximité mis en place à Villemur, Verfeil, Montastruc, Bessières et également dans les Centres des finances publiques du Département. Ils pourront effectuer leurs démarches fiscales au sein de la Maison France services de Villemur et Bessières, et éviteront ainsi de se déplacer à Balma.

RAPPEL : les factures de produits locaux et autres impôts peuvent être payés auprès des buralistes partenaires sous certaines conditions (notamment présence du data matrix sur le document).





VOTRE MAISON FRANCE SERVICES VAL'AÏGO



VILLEMUR-SUR-TARN

2 avenue St Exupéry 31 340 Villemur
05.61.09.91.38 / contact@valaigo.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h
Mardi : 8h30 - 12h30 / fermé l'après-midi
Mercredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h
Jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h
Vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30

BESSIÈRES

26 place du souvenir 31 660 Bessières
05.61.63.45.12 / contact@valaigo.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h - 12h30 / 14h - 17h
Mardi : 9h - 12h30 / après-midi sur RDV
Mercredi : 9h - 12h30 / après-midi sur RDV
Jeudi : 9h - 12h30 / après-midi sur RDV
Vendredi : 9h - 12h30 / après-midi sur RDV

SERVICES GRATUITS

- Points numériques : ordinateurs à disposition
- Accompagnement social (logement, famille, santé, recherche d'emploi, accès au droit, etc...), en partenariat avec les CCAS et le CIAS.
- Accompagnement aux démarches administratives (CAF, Sécurité sociale, Pôle Emploi, retraite, etc...)
- Permanences hebdomadaires de partenaires (RSA, accompagnement des jeunes, formation à distance, handicap, écrivain public, avocats, etc...)

PERMANENCES HEBDOMADAIRES

Permanence Impôts

**Mardi de 9h à 12h sans RDV – VILLEMUR /
Mardi après-midi de 14h à 17h sans RDV –
BESSIERES**

Écrivain public

**Mardi de 13h à 17h sur RDV au 05.61.63.45.12 –
BESSIÈRES**

CAF – Travailleur social

**Le 2e mercredi du mois de 9h à 12h30 –
VILLEMUR**

Avocats et aide juridique - CDAD – Conseil Départemental de l'Accès au Droit

**1er mardi du mois de 14h à 17h sur RDV au
05 61 09 91 38 – BESSIÈRES**

**3e vendredi du mois de 9h à 12h sur RDV au
05 61 09 91 38 – VILLEMUR**

Retraite CARSAT – Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

**Le dernier mardi du mois sur RDV – VILLEMUR
ATTENTION, ces permanences ont lieu à la mairie
de Villemur, Place Charles Ourgaut**

**Logement ANAH – Le 1er lundi du mois de 9h30
à 12h sur RDV au 06.12.24.41.67 – BESSIÈRES**

Energie Espace info énergie

Lundi matin sur RDV – BESSIÈRES

Mutuelle Ma Commune Ma Santé

**1 lundi matin par mois sur RDV au 05.61.09.91.38
ou 05.64.10.00.48 – VILLEMUR
Lundi après-midi sur RDV – VILLEMUR**

Accompagnement handicap

*ADIAD – Association Départementale pour
l'Insertion d'Adultes en Difficulté / CAP EMPLOI*
1 jeudi sur 2 sur RDV – VILLEMUR

**Accompagnement RSA Lundi après-midi sur RDV
– BESSIÈRES / Mercredi sur RDV – VILLEMUR**

Accompagnement des 16-25 ans vers l'autonomie et l'emploi Mission locale

**Lundi après-midi sur RDV – VILLEMUR / Jeudi
des semaines paires sur RDV – BESSIÈRES**

Insertion par l'emploi APIC – Association pour l'Intégration de Chômeurs

1 fois par mois sur RDV – BESSIÈRES

Formation à distance GRETA Midi-Pyrénées Centre – Antenne de Villemur

Lundi après-midi sur RDV – VILLEMUR



MAIRIE DE BONDIGOUX : 1, rue Principale 31340 Bondigoux - Tél: 05.61.09.38.16 Fax: 05.61.74.89.46
E.mail: secretariat@bondigoux.fr - Site : www.bondigoux.fr
Ouverture au public : lundi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
mardi et jeudi de 13h à 17h et mercredi de 8h30 à 12h
En cas d'urgence : Le Maire : 06.62.33.34.64

Le Souhet

